

compte de la question suivante, en plus de celles qu'a soulevées le chef de l'opposition (M. Bracken)? Si ces motions sont adoptées telles quelles, si le débat sur le discours du trône n'est pas terminé ce soir et que les chefs des divers partis n'aient pas l'occasion d'exprimer leur avis, où en serons-nous demain?

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggarr) : Le premier ministre daignera-t-il répondre à la question que vient de poser le chef du parti du crédit social? Tous ceux qui siègent à gauche de l'opposition officielle sont intéressés à cette réponse. Nous avons passé deux heures à discuter de procédure, alors que la chose aurait pu se régler dans 15 ou 20 minutes. Nous ne tenons pas à participer à un débat comme celui de cet après-midi. Comme l'a dit mon collègue de Vancouver-Est (M. Mac-Innis), nous voulons aborder la question qui doit vraiment intéresser la Chambre, savoir: l'état de la population, opprimée aujourd'hui par les hauts prix qui règnent dans le pays. Quant à ce que vient de dire l'honorable député de Peel (M. Graydon), lorsque le débat sur l'Adresse sera en cours, je profiterai de l'occasion, comme je l'ai fait souvent, pour exposer bien clairement notre attitude à la Chambre.

Le très hon. MACKENZIE KING: On vient de me signaler qu'étant donné qu'il ne s'agit pas d'une motion de fond, je n'ai pas le droit de réplique. Dans les circonstances, je ne dirai pas ce que j'avais l'intention de dire. Je me fais un plaisir de répondre à toute question que les honorables collègues d'en face peuvent poser. Vendredi dernier, j'ai signalé à la Chambre que le Gouvernement avait établi un certain programme. Nous avons l'obligation de déterminer la procédure qui nous offrira la meilleure occasion d'étudier les questions à débattre et l'ordre à suivre dans les travaux de la Chambre. Comme c'est là un devoir qui incombe au Gouvernement, nous ne pouvons nous y soustraire, quelle que soit l'attitude des honorables vis-à-vis. Le Gouvernement a très soigneusement étudié la question de la procédure à suivre en l'occurrence. Il a pris bien soin de la faire connaître à la Chambre à la première occasion.

On a proposé tout d'abord que les motionnaires de l'Adresse aient la permission de faire leurs discours vendredi. Si la Chambre avait approuvé l'intention du Gouvernement à cet égard, ces deux représentants auraient parlé vendredi, ce qui aurait avancé d'autant le débat sur l'Adresse.

M. BRACKEN: Autant que je sache, personne ne s'est opposé à ce qu'ils fassent leurs discours vendredi. (*Exclamations*).

[M. Solon E. Low (Peace-River).]

Le très hon. MACKENZIE KING: Je laisse à la Chambre et au pays de décider s'il n'eût pas mieux valu à ces honorables députés aller de l'avant vendredi après-midi, alors que s'est engagé un débat qui a duré presque jusqu'à six heures moins quart.

J'ai dit ensuite, en termes bien explicites, que le Gouvernement n'estimait pas opportun, pour le moment, un long débat sur l'Adresse, qu'il jugeait préférable de le remettre à plus tard, au moment où nous aurions réglé les questions qui ont motivé la convocation des Chambres. J'ai précisé au moins une de ces questions vers la fin d'octobre dernier lorsque j'ai annoncé l'ouverture de la présente session. J'ai dit que les Chambres se réuniraient à la date à laquelle elles se sont effectivement réunies pour étudier les accords découlant de la conférence de Genève.

Depuis, l'épuisement de notre réserve de dollars américains nous a posé des problèmes. C'est là une autre question très pressante qu'il nous faudra étudier avant de nous séparer. De l'avis du Gouvernement, ces deux questions, ainsi qu'une ou deux autres dont on a parlé, tout particulièrement de la Loi sur les pouvoirs transitoires et la loi des produits agricoles, offriront aux honorables députés toutes les occasions voulues d'aborder les sujets qu'ils tiennent à discuter en ce moment, puisque plus tard chacun pourra à loisir profiter du débat sur l'Adresse, qui alors se poursuivra de la façon régulière, pour formuler tous ses griefs.

Afin de permettre à la Chambre de saisir toute l'étendue du programme dès cette semaine et d'en terminer l'examen, quant à cette partie, sinon avant Noël, du moins avant la fin de l'année, le Gouvernement avait cru sage, ai-je dit, d'inviter les chefs des partis d'opposition, de même que le chef du Gouvernement et un autre membre de ce dernier à participer au débat lundi. Il s'agissait d'aujourd'hui. Il est bien manifeste que si le proposeur de l'Adresse et celui qui l'appuie prennent la parole cet après-midi et ce soir, ainsi que le chef de l'opposition (M. Bracken) et moi-même, le chef de la C.C.F. (M. Coldwell) et celui du Crédit social (M. Low), n'auront probablement pas le temps de parler ce soir. Le Gouvernement consent volontiers cependant, si la Chambre le veut bien, et nonobstant toute résolution en sens contraire, à donner à ces honorables représentants l'occasion de prendre la parole, sinon ce soir, au début de la séance de demain alors qu'un membre de notre groupe parlera après eux. Au point où nous en sommes, nous n'avons pas l'intention de poursuivre le débat sur l'Adresse parce que, entre autres raisons, si nous prolongeons indéfiniment ce débat, nous ne pour-